

L'ACADÉMIE ANDRÉ DELVAUX,
LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

rtbf.be



BNP PARIBAS
FORTIS



LES
MAGRITTE
DU CINEMA
9^{ème} Cérémonie

Dossier de Presse

Brecht Evens

CONTACT PRESSE MAGRITTE DU CINÉMA



Marie-France Dupagne - mariefrance@theprefactory.com - +32 477 62 67 70

Barbara Van Lombeek - barbara@theprefactory.com - +32 486 54 64 80

Les réseaux sociaux et le site des Magritte du Cinéma permettent d'avoir accès en ligne à toutes les informations sur l'événement.

www.lesmagritteducinema.com

→ matériel presse disponible dans l'onglet « presse » : **www.lesmagritteducinema.com/press**

 **twitter.com/Les_Magritte**

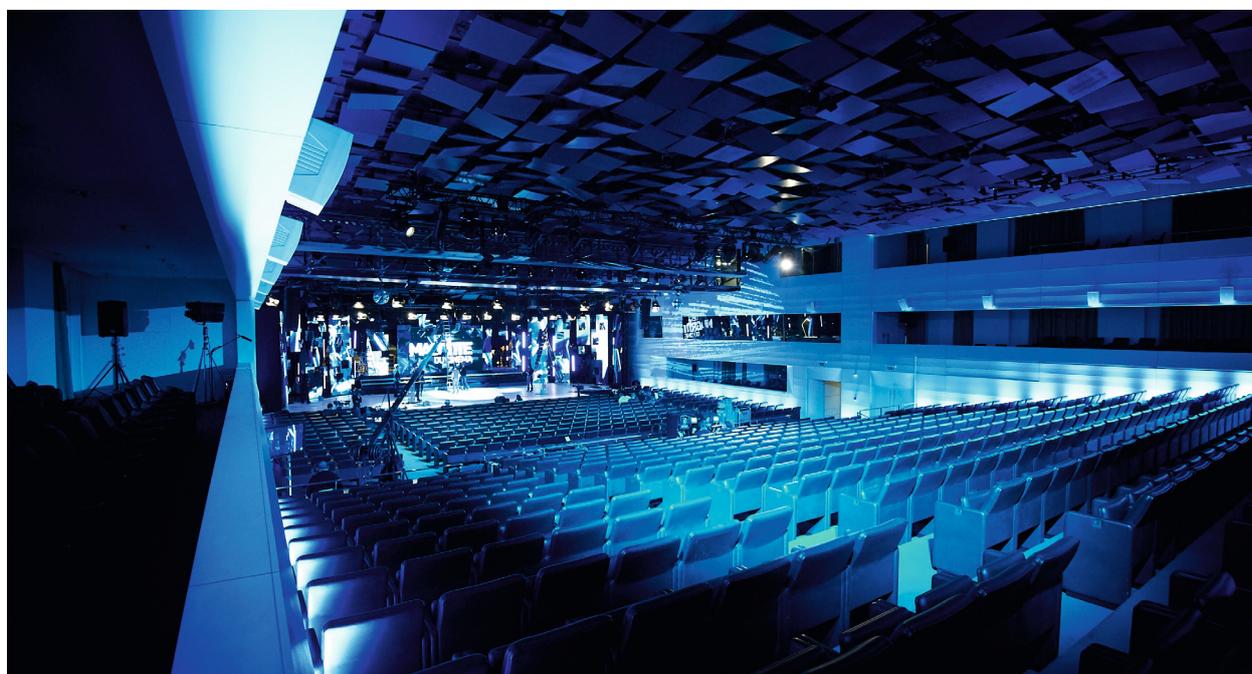
 **https://www.instagram.com/magritte_cinema/**

 **<https://www.facebook.com/LesMagritte/>**

#magritteducinema



L'Académie André Delvaux, organisatrice des Magritte du Cinéma, et la RTBF, productrice et diffuseuse de la Cérémonie, sont heureuses de vous présenter la 9^{ème} Cérémonie des Magritte du Cinéma qui aura lieu le samedi 2 février 2019 au SQUARE avec, pour Maître de Cérémonie, Alex Vizorek, et de vous annoncer les nominations des Magritte du Cinéma 2019.



Les préparatifs de la 9^{ème} Cérémonie des Magritte du Cinéma seront diffusés en radio sur **La 1^{ère}** la samedi 2 février de 16h à 18h en direct de The Hotel et la Cérémonie elle-même en tv sur **ledeux**, à partir de 20h en direct du SQUARE.



SOMMAIRE

L'ACADÉMIE ANDRÉ DELVAUX

LES MAGRITTE DU CINÉMA

Le Maître de Cérémonie des Magritte du Cinéma 2019 : Alex Vizorek

L'affiche de la 9^{ème} Cérémonie

Le trophée

Témoignage d'anciens lauréats : « L'effet des Magritte du Cinéma »

LES NOMINATIONS

PROGRAMMATION « SPÉCIALE MAGRITTE DU CINÉMA »

LA TOURNÉE DES MAGRITTE DU CINÉMA

L'EQUIPE ORGANISATRICE

NOS PARTENAIRES

LE RÈGLEMENT

L'organisation du vote

Règlement de la 9^{ème} édition



L'ACADÉMIE ANDRÉ DELVAUX

Fondée en 2010, l'Académie André Delvaux a pour vocation de promouvoir la richesse et la diversité du cinéma belge francophone auprès du public et de contribuer au rayonnement de notre cinéma à l'échelle nationale et internationale. Baptisée du nom d'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma belge, l'Académie organise la Cérémonie des Magritte du Cinéma depuis 2011.



LES MAGRITTE DU CINEMA

Créée en 2011 par l'Académie André Delvaux, la Cérémonie des Magritte du Cinéma est une remise de prix annuelle récompensant les films et professionnels du cinéma belge francophone. Chaque année, à l'issue d'une procédure de vote en deux tours, les membres de l'Académie André Delvaux, plus de 850 professionnels du cinéma belge, élisent les lauréats des Magritte du Cinéma.

Les lauréats des 21 catégories en lice seront annoncés en direct à la Cérémonie des Magritte du Cinéma, le 2 février prochain, à laquelle sont conviées les équipes de films nominés. Hormis ces équipes, les places dans la salle sont réservées principalement aux personnalités venues remettre un prix, aux partenaires de l'événement, à des institutions et ministres qui soutiennent l'événement ainsi qu'à des personnalités incontournables du cinéma belge.

Outre les 21 Trophées « Magritte » décernés au cours de la Cérémonie, un Magritte d'Honneur est attribué à une personnalité du cinéma belge ou étrangère, ayant un lien fort avec le cinéma belge, afin de saluer l'ensemble de sa carrière. A l'instar des César en France, la Cérémonie est également présidée par une personnalité emblématique du cinéma.



LE MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Alex Vizorek, Maître de Cérémonie



C'est la première fois que l'humoriste belge aura pour mission de présenter la Cérémonie des Magritte du Cinéma, après être venu remettre un prix lors de l'édition 2018. Il reprendra le flambeau du comédien Fabrizio Rongione suite à son excellente prestation de l'année dernière. Alex Vizorek, en grand habitué de la scène, livrera un show plein d'audace et de panache !

Enfin, c'était un quiproquo ! Ce n'est pas au Musée Magritte que vous avez rendez-vous le 2 février. Déçu ou content ?

« Effectivement, on a joué sur ce quiproquo. Lorsque la RTBF m'a demandé de présenter la Cérémonie, j'étais évidemment hyper flatté, mais aussi conscient que ça représentait beaucoup de travail. J'étais un peu inquiet de m'embarquer dans l'aventure. Donc, en rigolant, je bottais en touche. Et puis, à un certain moment, je me suis dit : en fait, c'est le bon moment, je n'ai pas de nouveau spectacle à écrire cette année, je peux me consacrer à essayer de construire quelque chose de créatif autour de la Cérémonie des Magritte du Cinéma. J'espère que ce sera le cas. Et donc, plutôt content, évidemment ! »

Du coup, il va falloir être drôle ! C'est plutôt votre fort, non ?

« Oui, j'espère ! J'ose imaginer que c'est un peu pour ça qu'on m'a engagé. Il faudra être drôle et en même temps ne pas voler la vedette au cinéma belge auquel on rend hommage. Qu'on aime ou pas l'idée de cette Cérémonie, elle est importante. Elle renvoie un coup de projecteur sur des gens qui ont beaucoup bossé, qui ne sont pas toujours d'énormes stars, comme tous ceux qui oeuvrent derrière les caméras. Et donc c'est l'occasion pour eux d'être mis en lumière, pour donner envie au public de voir ou revoir les films récompensés. »

« C'est l'occasion je trouve de se dire : zut, j'ai raté ce film que la profession met en valeur. Il faut absolument que je le découvre. Et donc du coup, c'est important que je sois drôle, pour que les téléspectateurs aient du plaisir à rester sur la chaîne, et qu'ils soient curieux de suivre la soirée jusqu'au bout dans l'idée de s'amuser, parce que c'est un spectacle aussi qu'on leur offre. Et si, en plus, le cinéma belge, tout en s'honorant, se replace dans l'esprit du public, la partie est gagnée ! »

Quel est le ton idéal à adopter pour faire vivre une Cérémonie de ce type ?

« Tout le problème est de savoir s'il faut mettre sur pied une Cérémonie pour les gens dans la salle ou pour le public de la télévision. Alors moi, je n'ai pas choisi. J'ai décidé de bâtir une Cérémonie pour les deux catégories. Parce que j'ai la certitude que si les vannes et partis pris sont clairs et intelligents – je vais essayer que ce le soit – les téléspectateurs pourront rire, parce que je leur aurai donné toutes les clés pour comprendre ; et la salle pourra également se marrer, parce que, il ne faut pas se mentir, les acteurs des Magritte du Cinéma ont plus d'humour sur eux-mêmes que ceux des César ! »



« Je ne fais pas partie du sérail, de la grande famille du cinéma, mais j'espère que, tout comme j'ai traité l'art dans mon spectacle, il se lira à travers les lignes, malgré les moqueries, que j'aime le milieu dont je parle. Je n'aurais pas consacré un spectacle au monde de l'art si je ne m'y intéressais pas ! Si c'était juste pour le démolir, je n'aurais pas abordé le sujet. Donc pareil pour le cinéma. J'espère qu'on va rire ensemble, en tournant en dérision les travers ou les clichés du cinéma belge. Le but est tout de même que chacun s'y retrouve et que ce soit la fête ! »

Quels sont les ingrédients à réunir pour que l'ambiance ne retombe pas comme un soufflé ?

« Je vais me réserver quatre ou cinq moments à moi pour me laisser aller aux plaisanteries, et puis essayer de ne jamais perdre le fil. De placer une petite vanne par-ci, une petite chose inattendue par-là, pas du tout pour tirer la couverture à moi, mais pour que les gens aient envie de rester avec moi pour suivre la Cérémonie. Je suis le truchement entre le public et la remise des prix et je vais essayer de garder des petites billes ou des petits outils pour surprendre, même entre les catégories « Meilleure image » et « Meilleur costume ». »

Partez-vous du principe qu'il s'agit d'un spectacle ?

« Oui, mais pas que. C'est ce que j'expliquais précédemment. Il s'agit quand même d'une remise de prix. Je ne dois pas tirer trop la couverture à moi. Par moment oui, parce que c'est nécessaire, mais il faut aussi laisser la place aux remettants, aux lauréats, et surtout au cinéma belge. »

De qui allez-vous vous entourer pour que cette soirée soit la fête du 7e Art ?

« J'ai eu le droit de faire venir toute mon équipe. Je le dis souvent, mais je suis entouré de co-auteurs. Ce sont des personnes avec qui je travaille toute l'année sur mes chroniques chez Thierry Ardisson, mes chroniques sur France Inter. Donc j'aime travailler avec ces personnes que je connais bien. Certains ont des qualités plus spécifiques. Donc dans le cas des Magritte du Cinéma, c'est plutôt Christophe Bourdon qui est le maître d'œuvre parce que c'est un fou de cinéma, un réalisateur en soi, donc c'est lui le chef d'équipe. Il est accompagné de Pierre Scheurette et Julien Demarche. Voilà mon entourage au complet. »

« Après, il y a toutes les équipes de la RTBF, de l'Académie André Delvaux et du FIFF, qui abattent avec nous un gros boulot pour choisir ensemble les remettants, pour essayer de préserver une unité au cours de la soirée, qu'elle ait du cachet et que tout le monde y trouve sa place. Je ne veux surtout pas que ce soit un Vizorek Show ! Ce n'est pas le but. »

En quoi les Magritte du Cinéma se démarquent-ils des autres Cérémonies ?

« Par notre signature belge... C'est quand même fou déjà cette remise de prix au cinéma belge francophone, pour un territoire qui équivaut à la moitié de la Bretagne ! C'est comme si on organisait les Manau d'Or sur la Bretagne Sud ! Je pense que malgré la qualité du travail mis en œuvre pour mettre sur pied l'événement, il n'y a pas cette prétention des César, des Molières et des Oscars. Je crois qu'il y a une véritable envie de dire qu'on peut être petit et talentueux. Mais on sait aussi que la force de la Belgique, c'est de ne pas se prendre au sérieux ! Pour résumer, les Magritte du Cinéma est une Cérémonie sérieuse, mais prise avec détente... »



En quoi l'esprit belge est-il reconnaissable ?

« Moi je dis toujours que l'humour belge ça n'existe pas. C'est juste de l'humour transmis par un Belge. Comme nous avons des caractéristiques humaines particulières, un profil différent du fait d'avoir dû trouver notre place, qu'on a beaucoup été moqués, qu'en plus nous devons gérer un équilibre avec l'autre moitié du pays, tout ça a créé petit à petit un esprit belge. C'est assez génial d'avoir choisi Magritte comme emblème, car l'humour et le décalage du peintre correspondent parfaitement à notre ADN. Pour toutes ces raisons, je pense que l'esprit belge va survoler cette soirée. »

Le cinéma belge est unanimement reconnu à l'étranger. Quel en est sa force ?

« C'est une bonne question... Je crois que c'est la qualité du travail et la débrouillardise. J'ai travaillé en radio à la RTBF, et quand je suis arrivé à France Inter, je me suis rendu compte que pour le travail d'un type à la RTBF, il y avait trois personnes à France Inter. Alors certes, le travail peut sembler plus léché dans ces conditions, mais sur le plan de la débrouillardise, du résultat obtenu avec moins de moyens et avec plus d'idées, de solidarité et de créativité, on les bat. Le service public belge s'adresse à quinze fois moins de gens que le service public français et pourtant, on n'est pas quinze fois moins bon. »

On cartonne aussi avec nos séries belges qui propulsent nos acteurs au-devant de la scène. Les frontières sont-elles définitivement tombées ?

« Je n'ai pas de télé. En fait, je ne me rends pas compte de l'impact des séries. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait de grosses frontières. Je suis un vrai contre-exemple. Dans mon cas, comme je me suis fait une place ici en France, je n'ai pas eu l'impression d'avoir dû m'évader pour me faire connaître. »

Vous êtes un homme-orchestre. Quelles sont toutes vos casquettes et celles que vous préférez ?

« Mes nombreuses casquettes concernent la télé, la radio, mon livre de chroniques. J'ai aussi récemment écrit des contes pour enfants. J'ai lu du Baudelaire au Festival de la Correspondance à Grignan, j'ai joué au théâtre, je fais de temps en temps du cinéma... Tout ça j'adore, mais ma casquette préférée, c'est le spectacle, le one-man-show. C'est celle qui m'a fait connaître et c'est vers elle que je reviendrai si personne ne veut plus de moi... »

« Ce qui me plaît dans ce rôle, c'est le fait d'écrire pour soi, de monter sur scène et d'être seul face au public, pour le divertir, l'intéresser et le faire rire. Mais je suis conscient que je dois beaucoup à mes autres activités qui m'ont permis aussi de remplir des salles, de traiter l'actualité au quotidien. Quand on a la chance, comme vous dites, d'être un homme-orchestre, ce serait bête de se priver d'un instrument ou de l'autre. »

Un petit mot sur votre actu ?

« Mon actu, ce sont les Magritte du Cinéma ! C'est le gros dossier de l'année. C'était « Trois hommes et un couffin » en septembre dernier et ce seront les Magritte en février. Et puis, mon nouveau spectacle, sur une thématique que je ne dévoilerai pas, sera créé à Bruxelles en avril 2020. Donc je commence sérieusement à plancher sur le sujet. Et sinon, du côté du cinéma, je peux dire que le premier film de Michel Denisot - qui s'autodéfinit comme le plus vieux des jeunes réalisateurs - va sortir bientôt, et j'y joue un petit rôle... »



L’AFFICHE

Après avoir confié la réalisation de l’affiche de la 7e Cérémonie à Denis Meyers et celle de la 8e édition à Jean-Luc Moerman, l’Académie André Delvaux a souhaité rester dans le domaine des arts graphiques belges en proposant à l’illustrateur et auteur de bande dessinée Brecht Evens de partager son foisonnant et magnifique univers avec celui des Magritte du Cinéma.

Brecht Evens raconte des histoires en sortant des cases. Chez lui, tout est dynamique : les murs dansent, les images se superposent et la lumière coule à flot. Comme au cinéma. Un style unique remarqué, dès ses premières sorties, par les lecteurs et salué par la critique. Son premier album, *Les Noceurs*, est récompensé du Prix de l’audace à Angoulême en 2011 ; *Panthère*, son 3e album, remporte un important succès tout comme *Les Rigoles*, son dernier et ambitieux roman graphique. En 2016, la Fondation Louis Vuitton publie un livre de voyage sur Paris, avec Brecht Evens comme premier artiste belge.

Sa palette et son sens du récit sont portés par son « coup d’aquarelle » unique. Une touche qu’il a choisie pour le plus grand bonheur de l’Académie André Delvaux de mettre au service des Magritte du Cinéma.



En quelques mots, l’histoire de la création de l’affiche des Magritte du Cinéma

Je savais que ça allait être de toute façon un plaisir pour moi de travailler sur les thèmes Cinéma et Magritte. Ma première proposition était trop picturale mais on peut comprendre, vu que je suis dessinateur : je voulais tenter le trompe-l’œil mais avec les effets doux de l’aquarelle. Puis, j’ai exploré d’autres pistes : un écran de cinéma dans un décor, un souvenir qui se fond avec le décor. La décision a été de garder le paysage nocturne, très mystérieux, avec des références à la Cérémonie : le trophée, devenu une montagne surréaliste, le cube illuminé du SQUARE et la lumière si précieuse au cinéma.

Vos récits/livres sont écrits comme des scénarios de cinéma...

Je ne sais pas si l’influence du cinéma se voit dans mes livres. Mon premier réflexe est toujours de dire « Non, on ne fait pas du cinéma sur papier! » L’idée est de profiter de l’image fixe et complexe dans laquelle l’œil peut voyager plutôt que faire du ‘storyboard’ et sur-utiliser les cases qui correspondent au cadre du cinéma. Ma compagne, qui est cinéaste, affirme le contraire. Elle dit que mes livres sont « cinématographiques ». C’est un compliment parce que « cinématographique » ne veut pas dire enfermé dans un cadre mais bien parce que le lecteur est plongé dans le mouvement et les sensations, le bruit et la lumière. De plus, le fait que j’utilise peu les cases rend également mes livres plus « cinématographiques ».

La passion pour la lumière, c’est un lien avec le cinéma

Il y a un peu de méfiance dans mon rapport au cinéma. Parfois j’essaie d’écrire des scènes qui s’inspirent un peu de John Cassavetes ou Wes Anderson. Oui, cela me passionne de dessiner la lumière - je ne crache pas sur un beau coucher de soleil mais j’ai surtout un amour enfantin pour les néons et les lumières qui clignotent, que ce soit dans un film ou dans la rue. Pour un ami boulanger, j’ai même animé un écran LED avec entre autres un bonhomme-blé qui déambule...

Vos projets ?

Depuis quelques semaines j’écris quelque chose qui m’enthousiasme beaucoup. Je ne sais pas si c’est un film ou un livre, ou les deux : les portes sont ouvertes !



LE TROPHÉE

Depuis 8 ans, les Magritte du Cinéma récompensent le meilleur du cinéma belge. Et qui dit récompense, dit trophée ! Si aux Oscars, les lauréats repartent avec une statuette représentant la silhouette d'Oscar, aux César, une compression de César, aux Magritte du Cinéma, place à l'univers de ce génie qu'est René Magritte.

Inspiré d'une affiche du peintre pour un festival de cinéma en 1958 intitulée «Moments inoubliables du cinéma», le trophée des Magritte du Cinéma est une création originale du designer bruxellois de renommée internationale: Xavier Lust.

Chaque année, une série limitée de 22 exemplaires de trophées Magritte, signés et numérotés, est fabriquée et remise aux talents de notre cinéma.



design : Xavier Lust

L'IMPACT DES MAGRITTE DU CINEMA : TÉMOIGNAGES D'ANCIENS LAURÉATS

Philippe Van Leeuw

Insyriated, 6 Magritte en 2018, dont Meilleur Film et Meilleure Réalisation

La différence entre avant et après les Magritte du Cinéma pour moi, c'est la reconnaissance. Insyriated a glané pas mal de prix, souvent assez prestigieux, mais les Magritte du Cinéma ont créé une nouvelle dynamique autour de mes projets. Des soutiens sincères se manifestent et me permettent de penser que le prochain film est à portée de main (inch'Allah). Et ça, ça fait vraiment du bien, parce que, entre l'écriture et le tournage, on passe tellement de temps à attendre, espérer et être souvent déçu, que de pouvoir barrer la case « déçu », c'est déjà une énorme différence.

Astrid Whettnall

Magritte de la Meilleure actrice en 2017 pour La Route d'Istanbul

J'ai été extrêmement touchée et reconnaissante. Grâce au Magritte du Cinéma, j'ai pu remercier le travail d'une équipe belgo/ franco/ algérienne formidable, un réalisateur, Rachid Bouchareb, dont j'admire énormément le travail et l'engagement, et reparler des familles de ces jeunes qui partent en Syrie qui sont aussi les premières victimes de ce drame terrible.

Xavier Seron & Méryl Fortunat-Rossi

Magritte du Meilleur Court Métrage pour L'Ours Noir en 2016 et Le Plombier en 2017

Magritte du Meilleur Scénario pour Je me tue à le dire en 2017 (Xavier Seron)

Il y a un côté lié à l'enfance en fait. Quand on a rêvé de faire ce métier, le coeur bat plus fort quand on est nominé! On a souvent galéré que ce soit sur le plan personnel ou professionnel, et cela valide aussi un parcours. Et puis les Magritte du Cinéma, c'est un beau label à l'étranger! (Méryl Fortunat-Rossi).

C'est une reconnaissance des pairs, un beau coup de projecteur sur notre travail. Cela recharge les batteries. Finalement peut-être que les bêtises que l'on fait dans notre coin peuvent toucher les gens! (Xavier Seron).

Samuel Tilman

Magritte du Meilleur Court Métrage en 2011 pour Nuit Blanche

Cette reconnaissance des professionnels amoindrit le sentiment d'imposture, surtout pour un autodidacte comme moi! Et c'est accessoirement un bon moyen de rassurer les producteurs...



Solange Cicurel

Magritte du Meilleur Premier Film en 2018 pour *Faut pas lui dire*

Le Magritte du Meilleur premier film a été une immense joie et une vraie surprise de voir une comédie récompensée. C'est aussi une immense joie et une vraie surprise de voir une équipe récompensée. C'est aussi une reconnaissance du travail que mon équipe, mes producteurs et moi avons fourni avec passion et patience.

Jean-Jacques Rausin

Magritte du Meilleur acteur en 2017 pour *Je me tue à lui dire*

Le fait d'avoir gagné un Magritte pour *Je me tue à lui dire* m'a amené la reconnaissance de mes pairs, et l'occasion rare de remercier publiquement des personnes qu'on aime... et d'en oublier d'autres!

Emilie Dequenne

Magritte de la Meilleure actrice pour *A perdre la raison* (2013), *Pas son genre* (2015) et *Chez nous* (2018)

« En vérité, les compétitions de ce genre ont tendance à me déranger, l'industrie du cinéma étant déjà une industrie pas facile, si en plus on en fait une compétition, où allons-nous? Cependant, je pense qu'il était temps que le cinéma belge succombe au jeu... Allez, ce n'est qu'un jeu. On dira ça. Et je suis chanceuse. J'ai joué trois fois, j'ai gagné à chaque coup! Lucky me.

Qu'est-ce que ça a changé pour moi les Magritte? Chez moi pas grand chose... Mais mes parents ont carrément changé leur déco: Ils ont fait réaliser un meuble par un ébéniste! Une jolie vitrine afin d'exposer fièrement mes récompenses!

Et puis, si, j'avoue, ça fait un petit quelque chose quand même... Il est bon pour un acteur de se savoir désiré et aimé, mais si en plus on le lui déclare publiquement... C'est bon pour le moral (et l'ego), c'est très encourageant!

En revanche, la prochaine fois, je pourrais recevoir un vrai Magritte? *Golconde*, *L'empire des lumières*,... Ce que vous voulez, je ne suis pas regardante... Et promis! Celui-là je l'exhiberai fièrement chez moi. »



Bouli Lanners

Magritte du Meilleur film et de la Meilleure réalisation pour *Les géants* (2012),
Meilleur acteur dans un second rôle pour *De rouille et d'os* (2013),
Meilleur film et Meilleure réalisation pour *Les premiers les derniers* (2017)

Je n'étais pas le meilleur, j'étais même probablement le plus mauvais des nageurs de mon groupe. Il faut quatre petits gars du même âge pour former un relais quatre nages. J'étais le quatrième. De mon âge, il n'y en avait pas d'autre dans notre club. J'étais un nageur nécessaire. Pendant douze ans, j'ai donc passé tous les dimanches, jour de compétition, assis des heures sur les gradins à attendre le moment de ma course. Celle que je n'allais jamais gagner. J'ai la compétition en horreur.

Allez aux Magritte du Cinéma pour moi, c'est un peu comme retourner à la piscine un dimanche de compétition. L'odeur du chlore en moins. J'éprouve un étrange sentiment de similitude avec les gradins de la piscine quand je suis assis dans la salle et que j'attends mon tour. J'éprouve le même malaise quand mon nom est cité que quand je devais monter sur les starting blocs. Tout le monde me regarde. Je me sens mal dans mon maillot trop petit. Je voudrais tellement être ailleurs.

Et puis quelque chose d'étrange se passe. D'abord mon nom est cité une deuxième fois et je vois ma grosse tête apparaître sur l'écran. Les gens assis autour de moi me regardent. Ils applaudissent. Je me lève de manière mécanique. Je sais que c'est ça qu'on attend de moi. Dans une espèce de brouillard intérieur, je monte sur la scène. On m'embrasse, on me sert la main, on me donne un objet qu'il est difficile de définir et très vite je me retrouve derrière un petit micro face à une salle remplie de gens que je ne vois pas très bien. A cause de l'éclairage. Et c'est là que se passe cette chose étrange. L'information a enfin réussi à percer tous les barrages et toutes les barricades que mon cerveau a érigé au fil des années pour me protéger du sentiment d'échec si souvent présent.

Je comprends enfin que j'ai gagné. Mais je n'ai pas simplement gagné un objet qu'il est toujours aussi difficile de définir. Non. J'ai gagné la reconnaissance de tous mes amis, de tous mes collègues, de mes pairs pour ce que je fais, et non pas pour ce que je suis. En une fraction de seconde mon éternel sentiment d'imposture se dilue et je suis submergé par l'émotion.

Et puis tout redescend tranquillement. Je quitte la scène par derrière, je me dirige vers le bar qui n'est pas encore ouvert, je commande une bière, on me sert un verre de champagne.

Les dimanches de compétition n'auront plus jamais l'odeur du chlore.

J'ai la compétition en horreur, mais j'adore recevoir un Magritte.



LES NOMINATIONS 2019

Les titres de films sont classés par ordre alphabétique.

MEILLEUR FILM

Bitter flowers d'Olivier Meys, produit par Valérie Bournonville et Joseph Rouschop (Tarantula)

Laissez bronzer les cadavres de Hélène Cattet et Bruno Forzani, produit par Eve Commenge (Anonymes Films)

Mon ket de François Damiens, produit par Patrick Quinet (Artémis Productions)

Nos batailles de Guillaume Senez, produit par Isabelle Truc (Iota Production)

Tueurs de François Troukens et Jean-François Hensgens, produit par Jacques-Henri et Olivier Bronckart (Versus productions)

MEILLEUR PREMIER FILM

Bitter flowers d'Olivier Meys, produit par Valérie Bournonville et Joseph Rouschop (Tarantula)

La part sauvage de Guérin Van de Vorst, produit par Benoît Roland (Wrong Men)

Tueurs de François Troukens et Jean-François Hensgens, produit par Jacques-Henri et Olivier Bronckart (Versus productions)

Une part d'ombre de Samuel Tilman, produit par Marie Besson (Eklektik Productions)

Cette année, la catégorie "Meilleur premier film" comprend 4 nominés dû à des ex-aequo.

MEILLEURE RÉALISATION

Bitter flowers : Olivier Meys

Laissez bronzer les cadavres : Hélène Cattet, Bruno Forzani

Nos batailles : Guillaume Senez

Tueurs : François Troukens, Jean-François Hensgens

MEILLEUR FILM FLAMAND

Girl de Lukas Dhont, produit par Dirk Impens (Menuet)

Ne tirez pas (Niet schieten) de Stijn Coninx, produit par Peter Bouckaert (Eyeworks Film & TV Drama)

Patser d'Adil El Arbi et Bilal Fallah, produit par Kobe Van Steenberghe et Hendrik Verthé (A Team Productions)

Un ange de Koen Mortier, produit par Eurydice Gysel et Koen Mortier (CZAR Film)

MEILLEUR FILM ETRANGER EN COPRODUCTION

La mort de Staline d'Armando Iannucci, coproduit par Gaëtan David (La Compagnie Cinématographique) et André Logie (Panache Productions)

L'homme qui tua Don Quichotte de Terry Gilliam, coproduit par Sébastien Delloye (Entre Chien et Loup)

Nico, 1988 de Susanna Nicchiarelli, coproduit par Valérie Bournonville et Joseph Rouschop (Tarantula)

The happy Prince de Ruppert Everett, coproduit par Sébastien Delloye (Entre Chien et Loup)

MEILLEUR SCENARIO ORIGINAL OU ADAPTATION

Bitter flowers : Maarten Loix, Olivier Meys

Bye bye Germany : Sam Garbarski

Girl : Lukas Dhont, Angelo Tijssens

Nos batailles : Guillaume Senez





Les nominations 2019

MEILLEURE ACTRICE

I feel good* : Yolande Moreau (rôle: Monique Pora)
 Mademoiselle de Joncquièrre* : Cécile de France
 (rôle : Madame de La Pommeraye)
 Tueurs : Lubna Azabal (rôle : Lucie Tesla)
 Une part d'ombre : Natacha Régnier (rôle : Julie)

MEILLEUR ACTEUR

Au poste !* : Benoit Poelvoorde (rôle : Buron)
 Girl : Victor Polster (rôle : Lara)
 Mon ket : François Damiens (rôle : Danny Versavel)
 Tueurs : Olivier Gourmet (rôle : Frank Valken)

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND ROLE

Bye bye Germany : Tania Garbarski (rôle : Frau Sonia)
 La part sauvage : Salomé Richard (rôle : Lucie)
 Nos batailles : Lucie Debay (rôle : Laura)
 Une part d'ombre : Erika Sainte (rôle : Maud)

MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND ROLE

Girl : ArieH Worthalter (rôle : Mathias)
 Laissez bronzer les cadavres : Pierre Nisse
 (rôle : Le jeune)
 Tueurs : Bouli Lanners (rôle : Dany Bouvy)
 Une part d'ombre : Yoann Blanc (rôle : Fabian)

MEILLEUR ESPOIR FEMININ

C'est tout pour moi : Nawell Madani (rôle : Lila)
 Les garçons sauvages* : Anaël Snoek (rôle : Tanguy)
 Nos batailles : Lena Girard Voss (rôle : Rose)
 Tueurs : Bérénice Bao (rôle : Nora)
 Une part d'ombre : Myriem Akheddiou (rôle : Cathy)

Cette année, la catégorie "Meilleur espoir féminin" comprend 5 nominées dû à des ex-aequo.

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

L'échange des princesses : Thomas Mustin
 (rôle : Duc de Condé)
 Mon ket : Matteo Salamone (rôle : Sullivan)
 Nos batailles : Basile Grunberger (rôle : Elliott)
 Une part d'ombre : Baptiste Lalieu (rôle : Noël)

MEILLEURE IMAGE

Girl : Frank van den Eeden
 Laissez bronzer les cadavres : Manu Dacosse
 Tueurs : Jean-François Hensgens

MEILLEUR SON

Girl : Yanna Soentjens
 Laissez bronzer les cadavres : Yves Bemelmans,
 Benoît Biral, Dan Bruylandt, Olivier Thys
 Tueurs : Marc Engels, Thomas Gauder, Ingrid Simon

MEILLEURS DECORS

Bye bye Germany : Véronique Sacrez
 Girl : Philippe Bertin
 Laissez bronzer les cadavres : Alina Santos

MEILLEURS COSTUMES

Bye bye Germany : Nathalie Leborgne
 Girl : Catherine Van Bree
 Laissez bronzer les cadavres : Jackye Fauconnier

** Films non éligibles aux Magritte du Meilleur film ou de la Meilleure coproduction mais dans lesquels les acteurs belges précités tiennent des rôles importants. Le Conseil d'Administration de l'Académie André Delvaux a donc souhaité vous permettre de saluer leurs performances dans ces films-là également.*





Les nominations 2019

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Au temps où les Arabes dansaient : Simon Fransquet
La part sauvage : Manuel Roland, Maarten Van Cauwenberghe
Une part d'ombre : Vincent Liben

MEILLEUR MONTAGE

Girl : Alain Dessauvage
Laissez bronzer les cadavres : Bernard Beets
Nos batailles : Julie Brenta

MEILLEUR COURT METRAGE DE FICTION

Calamity de Séverine de Streyker et Maxime Feyers, produit par Maxime Feyers, François-Xavier Willems et William Vergatti (Next Days Films)
D'un château l'autre d'Emmanuel Marre, produit par Sébastien Andres et Alice Lemaire (Michigan Films)
Icare de Nicolas Boucart, produit par Julie Esparbes et Anthony Rey (Hélicotronc)
Une sœur de Delphine Girard, produit par Jacques-Henri Bronckart (Versus Production)

MEILLEUR COURT METRAGE D'ANIMATION

La bague au doigt de Gerlando Infuso, produit par Annabella Nezri (Kwassa Films)
Le quatuor à cornes d'Arnaud Demuyne et Benjamin Botella, produit par Arnaud Demuyne (La Boîte, ... Productions)
Not today de Marine Jacob, produit par Vincent Gilot (Atelier de La Cambre)
Symbiosis carnal de Rocío Álvarez, produit par William Henne et Delphine Renard (Zorobabel)

MEILLEUR DOCUMENTAIRE

Des cowboys et des Indiens, le cinéma de Patar et Aubier de Fabrice du Welz, produit par Vincent Tavier (Panique !) et Alain Goossens (La Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
La grand-messe de Méryl Fortunat-Rossi et Valéry Rosier, produit par Benoit Roland (Wrong Men)
Manu d'Emmanuelle Bonmariage, produit par Hanne Phlypo et Antoine Vermeersch (Clin d'œil Films)
Mitra de Jorge León, produit par Geneviève De Bauw (Thank you & Good night Productions)
Ni juge ni soumise de Jean Libon et Yves Hinant, produit par Patrick Quinet (Artémis Productions)

Cette année, la catégorie "Meilleur documentaire" comprend 5 nominés dû à des ex-aequo.



PROGRAMMATION : «SPÉCIALE MAGRITTE DU CINÉMA EN TÉLÉ ET EN RADIO»

LES MAGRITTE DU CINÉMA SUR LA **rtbf** 



Séance VIP spéciale Magritte du Cinéma le lundi 28 janvier avec, en prime time :

CHEZ NOUS DE LUCAS BELVAUX, AVEC EMILIE DEQUENNE ET ANDRÉ DUSSOLLIER



Pauline, infirmière à domicile, entre Lens et Lille, s'occupe seule de ses deux enfants et de son père ancien métallurgiste. Dévouée et généreuse, elle est appréciée par ses patients qui comptent sur elle. Profitant de sa popularité, les dirigeants d'un parti nationaliste, prônant l'exclusion et la haine de l'étranger, vont lui proposer d'être leur candidate aux prochaines municipales. Un film qui démonte le mode opératoire des partis extrémistes.

Suivi en 2^{ème} partie de soirée de :

PAS SON GENRE DE LUCAS BELVAUX, AVEC EMILIE DEQUENNE ET LOÏC CORBERY



Une histoire d'amour sur fond de préjugés sociaux et culturels, entre un prof de philosophie parisien et une coiffeuse d'Arras. Si la vie de Clément est régie par Kant ou Proust, celle de Jennifer est rythmée par la lecture de romans populaires, de magazines « people » et de soirées karaoké avec ses copines. Cœurs et corps sont libres pour vivre le plus beau des amours mais cela suffira-t-il à renverser les barrières liées à leurs origines ?

DANS LE JT

Hugues Dayez sera en direct au SQUARE le 02 février pour un insert dans le JT de 19h30. Avec également un reportage le dimanche 03 février sur le palmarès.





LE DIMANCHE 27 JANVIER : HEP TAXI !



En amorce de la Cérémonie des Magritte du Cinéma, **Jérôme Colin** embarque, sur la banquette arrière de son taxi, le maître de cérémonie, **Alex Vizorek**. Des confidences et de la bonne humeur en prévision !

LE JEUDI 31 JANVIER EN PRIME TIME

NOCES DE STEPHAN STREKER, AVEC LINA EL ARABI ET SÉBASTIEN HOUDANI



Zahira, Belgo-Pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel. Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la jeune fille compte sur l'aide de son grand frère et confident, Amir. Basé sur un fait réel, le film évoque avec tact les conséquences dramatiques de la confrontation entre des traditions ancestrales venues d'ailleurs et nos coutumes occidentales.

Suivi en 2^{ème} partie de soirée de :

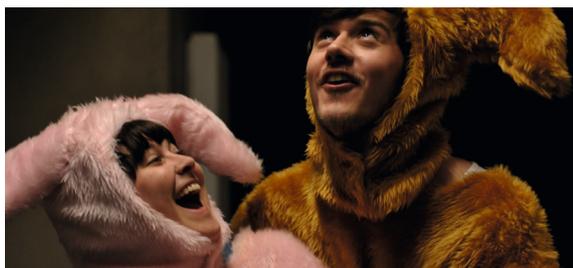
GRAVE DE JULIA DUCOURNAU, AVEC GARANCE MARILLIER, ELLA RUMPF, LAURENT LUCAS



Dans la famille de Justine tout le monde est vétérinaire et végétarien. À 16 ans, elle est une adolescente surdouée sur le point d'intégrer l'école véto où sa soeur aînée est également élève. Mais, à peine installés, le bizutage commence pour les premières années. On force Justine à manger de la viande crue. C'est la première fois de sa vie. Les conséquences ne se font pas attendre. Justine découvre sa vraie nature. Un film gore qui parle de phobie, de transgression et de plaisirs de la chair...

Le vendredi 1^{er} février en prime time :

BABY BALLOON DE STEFAN LIBERSKI, AVEC AMBRE GROUWELS, CÉSAR DOMBOY ET PHILIPPE REBBOT



Bici est une jeune fille de 18 ans. Ronde et bourrée de talents, elle chante dans un groupe de rock dont le guitariste, Vince, est son ami d'enfance. Bici en est secrètement amoureuse depuis toujours. Si son corps la complexe, elle l'habille de sa fantaisie et sa voix est un cadeau du ciel. Sur scène, elle irradie. Quand Anita débarque dans la vie du groupe et dans celle de Vince, Bici tente de déloger l'intruse...

TELLEMENT CINE

Le vendredi 1^{er} février

« Tellement Ciné », met à l'honneur du cinéma belge dans le cadre de la remise des Magritte du Cinéma. Dans un *Like It Share It* spécial, annonce de l'événement, de son déroulé, avec la liste des nommés et quelques pronostics de **Cathy Immelen** !



PLAN CULT

Le lundi 28 janvier



Alex Vizorek est le premier invité du nouveau magazine culturel «**Plan Cult**» présenté par **Félicien Bogaerts**. Rendez-vous sur La Trois le lundi 28 janvier à 21h05. Dans son premier numéro, «**Plan Cult**» consacre un portrait à l'humoriste belge aux multiples talents, chroniqueur, acteur, auteur à ses heures, et ce à quelques jours de la Cérémonie des Magritte du Cinéma où il officie pour la première fois en tant que Maître de Cérémonie. Pour «**Plan Cult**», Alex Vizorek présentera le **Palace**, qui a repris vie il y a un an déjà, et proposé, en fin d'année, de voir ou revoir en ses salles, les 13 longs métrages éligibles pour le Magritte du Meilleur Film 2019.

La soirée se poursuit sur le thème du cinéma et des Magritte du Cinéma, avec trois documentaires :



D'abord avec le film qui a reçu le Magritte du Meilleur documentaire en 2017 : « **En bataille, portrait d'une directrice de prison** », réalisé par Eve Duchemin : une immersion dans la vie de Marie, jeune directrice de prison pour hommes ; Ensuite « **L'âge de raison, le cinéma des frères Dardenne** » de Luc Jabon et Alain Marcoen, raconté par les techniciens et les comédiens qui ont tourné avec les Frères, notamment Olivier Gourmet et Emilie Dequenne ; Et on termine la soirée avec un autre Magritte du Meilleur documentaire, lauréat l'an dernier : « **Burning out, dans le ventre de l'hôpital** », réalisé par Jérôme le Maire.

A noter que le lundi 11 février, La Trois diffusera le documentaire qui aura remporté le Magritte du Meilleur documentaire cette année (sous réserve des droits de diffusion).



TOUT COURT

Le mercredi 30 janvier

Dans ce numéro spécial consacré aux Magritte du Cinéma, le magazine Tout Court vous propose de revoir les courts métrages belges et coproduits par la RTBF, primés dans différentes catégories lors des Cérémonies précédentes ou sélectionnés dans cette 9^{ème} édition :

CALAMITY DE MAXIME FEYERS ET SÉVERINE DE STREYKER (COPRO RTBF)

Nominé pour les Magritte du Cinéma 2019

France rencontre la petite amie de son fils pour la première fois. Elle perd le contrôle.



AVEC THELMA D'ANN SIROT ET RAPHAËL BALBONI

Magritte du Meilleur court métrage de fiction 2018

Un volcan islandais a bloqué l'espace aérien. Les parents de Thelma sont coincés à l'étranger. Jean et Vincent qui gardent la petite, découvrent les affres et les joies de la vie parentale.

LE LION ET LE SINGE DE BENOÎT FEROU MONT

Magritte du Meilleur court métrage d'animation 2018

Dans la savane, un lion blessé sauve ce qu'il prend pour un petit singe. En retour, le gamin le soigne. Une amitié naît qui s'épanouit en parfaite harmonie, jusqu'à ce qu'un feu ravage la plaine.

LE PLOMBIER DE XAVIER SERON ET MÉRYL FORTUNAT-ROSSI (COPRO RTBF)

Magritte du Meilleur court métrage de fiction 2017

Tom, un comédien flamand, remplace au pied levé un ami doubleur. En général, Tom fait des voix de personnages de dessins animés, mais aujourd'hui, il doit jouer le plombier pour un film porno...



MAGRITTE DU CINÉMA 2019 – LE WARM UP

Le samedi 02 février



De 16h à 18h, Jérôme Colin reçoit, dans le studio de La Première installé à The Hotel, à Bruxelles, des invités de marque, des « remettants » prestigieux et de nombreuses personnalités (acteur.trice.s, producteur.trice.s, réalisateur.trice.s) qui feront l'événement quelques heures plus tard lors de cette 9^e édition des Magritte du Cinéma.

LA 9^{ÈME} CÉRÉMONIE DES MAGRITTE DU CINÉMA

Le samedi 02 février à 20h en direct du SQUARE

Retransmise sur **ladeux** **rtbf** **quvio**



SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :

La Cérémonie sera diffusée en direct sur AUVIO : <http://www.rtbf.be/auvio/>

Des vidéos et des articles sur les nominés et les catégories seront publiés sur le web rtbf.be/tv et les RS.

La soirée des Magritte du Cinéma sera couverte par les réseaux sociaux, et c'est la page facebook qui sera privilégiée : <https://www.facebook.com/LesMagritte/>

Le compte instagram : https://www.instagram.com/magritte_cinema/

Le hashtag sur les RS : **#magritteducinema**



LES MAGRITTE DU CINEMA SUR **TV5MONDE**

Un large résumé de la Cérémonie sur TV5MONDE

Partenaire des Magritte du Cinéma depuis leurs débuts, TV5MONDE reconduit son partenariat et consacre à l'évènement une soirée spéciale en diffusant sur tous ses signaux un large résumé de la 9e Cérémonie des Magritte du Cinéma.

Des plus grands succès aux films d'auteurs ou de patrimoine les plus mémorables, TV5MONDE est la chaîne de tous les cinémas francophones. Elle diffuse chaque année sur ses 9 chaînes plus de 250 longs métrages et une centaine de courts métrages sous-titrés en 14 langues, dont de nombreux films belges ; une offre riche et éclectique également disponible sur TV5MONDE+ cinéma, la première offre internationale de cinéma francophone à la demande.

LA TOURNÉE DES MAGRITTE DU CINEMA

Du 13 février au 12 mars prochain, La Quadrature du Cercle, le réseau de programmeurs cinéma dans le secteur non-marchand, invite le public à (re)découvrir les films primés aux Magritte du Cinéma 2019 dans l'ambiance conviviale des centres culturels et cinémas de proximité.

La Tournée des Magritte du Cinéma fera étape dans une quinzaine de villes en Wallonie ainsi qu'à Bruxelles. Les spectateurs auront l'occasion de (re)voir les meilleurs films belges francophones et de rencontrer ceux qui les créent lors de chacune de ces projections.

Infos et renseignements :

La Quadrature du Cercle asbl

Coordinatrice : Valérie Vanden Hove

0486/ 982 645 - info@laquadratureducercle.be



L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

L'ASBL est administrée par un Conseil d'Administration composé de représentants du secteur cinématographique belge :

Patrick Quinet : Président de l'Académie André Delvaux et représentant de l'Union des Producteurs Francophones de Films (UPFF).

Frédéric Delcor : Secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nicole Gillet : Déléguée générale du Festival International du Film Francophone de Namur (FIFF).

Rudy Léonet : Coordinateur éditorial 360° culture et musique à la RTBF (producteur et diffuseur de la Cérémonie des Magritte du Cinéma).

Philippe Logie : Directeur des Acquisitions et Coproductions de Be tv (Partenaire fondateur et premier diffuseur de la Cérémonie des Magritte du Cinéma).

Jaco Van Dormael : Réalisateur et « parrain » des Magritte du Cinéma lors de leur création.

Luc Jabon : Président de Pro Spère, fédération d'associations et de sociétés de gestion représentant les auteurs et artistes-interprètes. Coprésident de l'Académie André Delvaux avec Patrick Quinet jusqu'en 2018, il a aujourd'hui quitté cette fonction mais reste administrateur en attendant un remaniement (en cours) de la représentation des auteurs et artistes-interprètes au sein de l'Académie André Delvaux.

Catherine Delvaux, fille d'André Delvaux, siège également au sein du Conseil d'Administration en tant que membre d'honneur et observatrice.

Aux côtés des administrateurs, le Secrétaire général de l'Académie, Dan Cukier, assure la gestion quotidienne et coordonne les travaux de l'ASBL, avec le soutien de **Kassandra Decloux** et **Delphine Mougenot** (employées de l'UPFF), ainsi qu'**Hélène Lambert**, qui renforce l'équipe au moment de l'organisation des Magritte du Cinéma. Pour une part de ses missions, cette équipe collabore avec **Thierry Vandersanden** (Service de la Promotion et de la Diffusion du Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et **Marie-Pierre Dinsart** (partenariat, identité visuelle et graphique et communication Académie).

L'Académie André Delvaux, c'est aussi l'équipe du FIFF : aux côtés de Nicole Gillet, **Barbara Firquet**, **Anaïs Pirene** et **Hervé Le Phuez** s'occupent chaque année d'organiser la venue et l'accueil à la Cérémonie de toutes les personnalités cinéma (nominés, remettants, Magritte d'Honneur et Président ou Présidente de Cérémonie, notamment).



NOS PARTENAIRES

L'Académie André Delvaux tient à remercier tout particulièrement l'ensemble des partenaires pour leur soutien et leur investissement dans la Cérémonie des Magritte du Cinéma, à travers lequel ils contribuent largement au rayonnement du cinéma belge et de ses nombreux talents.

LE VESTIAIRE DES MAGRITTE DU CINÉMA PAR DELPHINE DUMOULIN ET DIDIER VERVAEREN

Dans sa préoccupation de mise en lumière de l'excellence belge, toutes disciplines artistiques confondues, l'Académie André Delvaux est très heureuse de pouvoir collaborer, au niveau du stylisme, depuis plusieurs années avec Delphine Dumoulin et Didier Vervaeren, deux experts incontestés dans ce domaine. Tous deux assureront, cette année encore, la coordination du vestiaire pour les personnalités venant remettre un prix lors de la 9ème Cérémonie des Magritte du Cinéma, ainsi que pour les nominés et nominées dans les catégories « Meilleur acteur » et « Meilleure actrice ».

Grâce à eux, ces personnalités bénéficieront de tenues créées par de prestigieux noms de la mode internationale, dont de nombreuses grandes maisons belges : *AF Vandevorst, Alysi, AMG/Suits, Atelier NA, Barbour, Bettina Vermillon, Bernard Déporter, Boudoir ClandestinBronx & Banco, By Malène Birger, Café Costume, Carine Gilson, Céline Daoût, Catalina J, Chantelle, Christian Louboutin, Christian Wijnants, Collectors Club, COS, Customise, De Greef, Delvaux, Diamanti per Tutti, Diane Von Furstenberg, Dior, Dirk Van Saene, Dries Van noten, Eli Grita, Elvis Pompilio, Elisabetta Franchi, Eres, Essentiel, Fabienne Chapot, Fabienne Delvigne, Façon Jacquemin, Falke, Floris van Bommel, Guess, Hermès, Herno, Hofman, Hugo Boss, Isabelle Lenfant, Johanne Riss, Jean-Paul knott, La cambre Modes, La Robe à Simone, Liu Jo, Lolo, Mali Parmi, Manalys, Martin Margiella, Marina Rinaldi, Max Mara, Mbym, Melissa kandiyoti, Modetroter, Monsieur Maison, Mosaert, My dress by Arianne, Natan, Olivia Hainaut, O'ren, Patrizia pepe, Paule K, Paul Smith, Pimko, Rouje, Rue Blanche, Samsoe & Samsoe, Sarenza, Scabal, Strellson, Swarovski, Sofie D'hoore, Stand, Ted Baker, The Wolf, Yves Saint Laurent, Vince, Walter van Beirendonck, Wolford, Wolfers et Zenggi.*



LES PARTENAIRES FONDATEURS



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LES PARTENAIRES OFFICIELS



LES PARTENAIRES MISE EN BEAUTÉ



LES PARTENAIRES TECHNIQUES



LE RÈGLEMENT

L'ORGANISATION DU VOTE

La procédure de vote se déroule en deux tours : le premier, en décembre, détermine les nominés suite à un vote des membres de l'Académie André Delvaux (qui peuvent exprimer jusqu'à trois choix par catégorie) ; le second se tient pendant la deuxième quinzaine de janvier et ne permet plus qu'un choix par catégorie. Les lauréats désignés par ce vote sont ensuite dévoilés lors de la Cérémonie.

Pour le premier tour, il y avait, lors de cette 9e édition, une trentaine de réalisateurs et/ou scénaristes, une centaine d'actrices et acteurs, et plus de 150 technicien(ne)s belges identifié(e)s comme éligibles. En règle générale, seules les prestations réalisées pour des films éligibles dans les catégories « films » sont soumises aux votes. Néanmoins, les rôles importants d'actrices ou acteurs belges dans des films étrangers sont également repris. Le Conseil d'Administration de l'Académie André Delvaux estimait en effet important de permettre aux votant(e)s de saluer également les performances internationales de nos comédien(ne)s.

Afin de voter dans les meilleures conditions possibles, chaque membre de l'Académie reçoit un accès personnel à la plateforme VOD des Magritte du Cinéma permettant de voir ou revoir les films éligibles dans l'ensemble des catégories.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Dans le cadre de cette 9e édition, l'Académie a décidé, pour la première fois de son histoire, d'offrir à 100 cinéphiles issus du public la possibilité de rejoindre les 850 professionnels du cinéma réunis au sein de l'Académie André Delvaux. Cette opération, qui a pour but d'augmenter la connaissance et la valorisation de notre cinéma auprès du grand public, est réalisée en collaboration avec notre partenaire La Loterie nationale.

Les 100 premières personnes à avoir répondu à l'appel lancé fin décembre, et qui intégreront l'Académie (sur inscription et démarche volontaire) au début janvier, auront accès, dès leur inscription, aux films de la plateforme VOD des Magritte du Cinéma 2019 et pourront prendre part au deuxième tour de votes qui permettra la désignation des lauréats.



LE RÈGLEMENT DE LA 9^{ème} ÉDITION

INTRODUCTION

L'Académie André Delvaux (d'après le nom du cinéaste belge André Delvaux) rassemble les professionnels du cinéma belge au sein de l'ASBL Académie André Delvaux, qui est composée de membres effectifs (représentants des associations professionnelles d'auteurs et de producteurs, notamment), de membres adhérents (tous les professionnels souhaitant intégrer l'Académie et répondant aux conditions détaillées dans les statuts et le présent règlement) et ouverte à des membres sympathisants (professionnels étrangers, répondant aux conditions définies par le présent règlement, souhaitant soutenir l'Académie André Delvaux et recevoir un coffret Magritte du Cinéma sans toutefois participer au vote). Elle est administrée par un Conseil d'Administration désigné par les membres effectifs composant l'Assemblée Générale.

L'Académie André Delvaux a notamment pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma belge francophone en leur conférant chaque année un trophée appelé « Magritte » (d'après le nom du peintre belge René Magritte), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les « Magritte » sont attribués annuellement, au cours du premier trimestre, à l'issue d'un vote des membres adhérents de l'Académie. Ils sont remis au cours d'une cérémonie télédiffusée en direct par la RTBF.

L'ACADÉMIE ANDRÉ DELVAUX - DEVENIR MEMBRE

Article 1

Peuvent devenir membres adhérents de l'Académie André Delvaux et voter pour la 9^e édition des Magritte du Cinéma tous les professionnels du cinéma belge – de nationalité belge ou ayant leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans, ou ayant eu leur domicile en Belgique depuis un minimum de 15 ans – qui en font expressément la demande par écrit, entre le 1^{er} septembre et le 12 décembre 2018, au moyen du formulaire ad hoc disponible sur le site internet de l'Académie et qui répondent aux conditions définies dans au moins un des 5 points suivants :

1. Les membres régulièrement inscrits et en ordre de cotisation lors de l'édition précédente des Magritte du Cinéma.
2. Les personnes ayant contribué, dans les cinq ans précédant leur demande d'admission à au moins un film de long ou de court métrage soutenu par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CCA), ou par Wallimage ou Wallimage/BruXellimage et Screen.Brussels Fund, ou reconnu comme belge d'expression française par le CCA ; et relevant d'au moins une des catégories suivantes :
 - les acteurs/actrices, réalisateurs/réalisatrices, auteurs/autrices (scénaristes, coscénaristes, collaborateurs/collaboratrices aux scénarios ou dialoguistes), compositeurs/compositrices ou techniciens/techniciennes ayant contribué au(x) dit(s) film(s) dans des postes repris au générique;
 - le personnel des sociétés de production de films ayant participé en qualité de producteurs délégués ou de coproducteurs à la production de ce(s) film(s).
3. Les personnes relevant d'une des catégories suivantes :
 - le personnel des sociétés de distribution actives dans la distribution de films de longs métrages dans les salles de cinéma;
 - le personnel de salles de cinéma ou de plateformes VOD situées sur le territoire belge;
 - le personnel des entreprises de prestation technique actives en Belgique;
 - le personnel des organes de subsidiation (notamment le CCA, Wallimage, Screen.Brussels Fund et le VAF) contribuant au financement du cinéma belge;
 - les personnes en charge de la coproduction de fiction et de documentaire chez les éditeurs de télévision belges;
 - le personnel des ateliers d'accueil et des ateliers de production reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
 - les responsables, les professeurs et les étudiants des écoles belges de cinéma et de leurs ateliers;
 - les responsables des centres de ressources en éducation aux médias développant des activités en rapport avec le cinéma et les personnes en charge de l'éducation au cinéma au sein de ces structures;
 - les personnes en charge des bureaux de tournage situés en Belgique;
 - les organisateurs et les équipes des festivals se déroulant en Belgique;
 - les attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution travaillant à la promotion des films sur le territoire belge;

- les responsables et les programmeurs cinéma de centres culturels situés en Belgique ;
- le personnel d'antennes belges de sociétés de gestion collective de droits dans les domaines audiovisuels;
- le personnel de sociétés agréées pour la levée de fonds tax shelter pour le cinéma;
- les gérants de société de casting;
- le personnel d'associations professionnelles belges œuvrant pour le cinéma.

4. Les personnes ayant fait l'objet d'une nomination lors d'une édition précédente des Magritte du Cinéma;

5. Les personnes invitées par le Conseil d'Administration de l'association à devenir membres adhérents de l'Académie.

Le Conseil d'Administration de l'ASBL peut en effet décider d'inviter directement des personnes, rentrant ou non dans les critères exposés aux points 1, 2 et 3, à devenir membres adhérents de l'Académie. Pour confirmer leur intérêt, ces personnes devront compléter sur le site de l'Académie un bulletin d'adhésion à retourner à l'association.

En cas de doute sur l'éligibilité d'un membre, la décision finale d'admettre ou non la candidature revient au Conseil d'Administration de l'ASBL ou, sur décision du CA, au Bureau.

La décision sera souveraine et ne devra pas être motivée.

Article 2

Toute personne belge (ou ayant son domicile en Belgique depuis au moins 5 ans, ou ayant eu son domicile en Belgique depuis un minimum de 15 ans) qui travaille dans un domaine lié au cinéma mais ne rentre pas dans les conditions énoncées à l'Article 1, de même que toute personnalité belge désireuse de rentrer dans l'Académie peut adresser une demande écrite d'adhésion à l'Académie, dont le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'ASBL évalueront la pertinence.

La décision sera souveraine et ne devra pas être motivée.

L'Académie peut également, avec tout partenaire intéressé, décider d'élargir l'Académie à du public non-professionnel par le biais d'un appel à candidatures axé sur la motivation des personnes candidates à devenir membre adhérent de l'Académie, ce qui permet de découvrir les films éligibles via les moyens mis à disposition par l'Académie pour l'ensemble de ses membres adhérents et de participer au vote pour l'élection des lauréats, selon des procédures qui peuvent différer légèrement du vote organisé pour les membres adhérents professionnels de l'Académie. Dans ce cas, les membres adhérents non-professionnels du cinéma sont repris dans une catégorie spécifique (catégorie « public »), pour laquelle l'Académie définit un nombre maximum d'adhérents et élabore des règles spécifiques.

Article 3

Chaque membre adhérent de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'ASBL Académie André Delvaux. Le montant de la cotisation est fixé pour la période 2018 - 2019 (édition 2019 des Magritte du Cinéma) à 50 euros TVA comprise et donne droit à un accès aux films de l'édition en cours que les ayants droit auront autorisés à rendre disponibles pour les votants de l'Académie André Delvaux.

Pour les membres adhérents appartenant à la catégorie « public », l'Académie peut décider, avec le ou les partenaire(s) coorganisateur(s) de l'opération de recrutement de ces membres, de proposer une adhésion gratuite ou à prix réduit.

Les membres adhérents bénéficient des activités de l'Académie, y participent en se conformant aux statuts et règlements et sont en règle de cotisation. Ils ne participent pas aux assemblées générales.

Être membre adhérent ne donne pas automatiquement droit à une place lors de la Cérémonie des Magritte du Cinéma, ni à la Soirée qui suit la Cérémonie.

Article 4

Peuvent devenir membres sympathisants de l'Académie André Delvaux et recevoir un accès aux films de l'édition en cours, les professionnels du cinéma étrangers qui en font la demande expresse via le site internet de l'Académie et dont le Bureau estime que la candidature est+ pertinente.

La décision est souveraine et ne doit pas être motivée.

Chaque membre sympathisant dont la candidature est acceptée s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'ASBL Académie André Delvaux. Le montant de la cotisation est fixé pour la période 2018-2019 (édition 2019 des Magritte du Cinéma) à 100 euros TVA comprise.

Être membre sympathisant ne donne pas automatiquement droit à une place lors de la Cérémonie des Magritte du Cinéma, ni à la Soirée qui suit la Cérémonie.



Article 5

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle à la date requise ne recevra pas le matériel de vote de l'édition en cours, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas au dit vote.

Article 6

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « Magritte », les membres sont invités à tenir l'Académie informée par écrit de tout changement d'adresse postale ou d'adresse de courriel.

Article 7

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « Magritte », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé.

Les coordonnées des membres régulièrement inscrits à l'Académie ne peuvent être communiquées à aucun tiers, y compris à un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste des membres et leurs coordonnées pourront être communiquées par l'ASBL, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place dans la mesure du possible des systèmes tampons pour l'utilisation effective des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande écrite adressée au Conseil d'Administration de l'ASBL. La démission n'implique pas de remboursement de la cotisation.

Article 8

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice belge pour avoir participé à une action de piraterie audiovisuelle à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

LES MAGRITTE DU CINÉMA - DÉROULEMENT

Article 9

L'Académie vote chaque année pour l'attribution d'un « Magritte » dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur film,
- Meilleure réalisation,
- Meilleur premier film,
- Meilleur film flamand,
- Meilleur film étranger en coproduction,
- Meilleur scénario original ou adaptation,
- Meilleure actrice,
- Meilleur acteur,
- Meilleure actrice dans un second rôle,
- Meilleur acteur dans un second rôle,
- Meilleur espoir féminin,
- Meilleur espoir masculin,
- Meilleure image,
- Meilleur son,
- Meilleurs décors,
- Meilleurs costumes,
- Meilleure musique originale,
- Meilleur montage,
- Meilleur court métrage de fiction
- Meilleur court métrage d'animation
- Meilleur documentaire.

Article 10

Des « Magritte d'Honneur » peuvent être décernés chaque année sur décision du Conseil d'Administration de l'ASBL.

Ces Prix ne sont pas soumis au vote de l'Académie.

Article 11

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « Magritte du Meilleur film » tous les films de long métrage majoritaires belges (c'est-à-dire dont le réalisateur est belge ou réside en Belgique depuis au moins 5 ans ou a résidé en Belgique pendant au moins 15 ans) qu'il s'agisse de fiction ou d'animation. Pour pouvoir concourir, ces films doivent

avoir bénéficié d'une reconnaissance de nationalité belge délivrée par le CCA ou avoir obtenu une autorisation du Conseil d'Administration de l'ASBL permettant de déroger à ce principe. Ils doivent être sortis en salle entre le 16 octobre 2017 et le 15 octobre 2018 et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine à raison d'au minimum une séance quotidienne dans au moins une salle de cinéma située en Belgique. En dérogation à cette exigence d'une séance quotidienne minimum, le Conseil d'Administration de l'ASBL peut rendre éligible des films ayant fait l'objet d'une exploitation commerciale en Belgique dans la période d'éligibilité fixée, à condition qu'un minimum de 7 séances ait bien été atteint.

B) Sont admis à concourir pour l'attribution du « Magritte du Meilleur premier film », l'ensemble des premiers films de réalisateurs éligibles pour le « Magritte du Meilleur film ». Par « premier film », on entend : le premier long métrage de fiction ou d'animation de la carrière d'un réalisateur.

C) Sont admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur film flamand », tous les films de long métrage majoritaires flamands, qu'il s'agisse de fiction ou d'animation. Ils doivent être sortis en salle entre le 16 octobre 2017 et le 15 octobre 2018, disposer d'une version sous-titrée en français et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine à raison d'au minimum une séance quotidienne dans au moins une salle de cinéma située en Belgique. En dérogation à cette exigence d'une séance quotidienne minimum, le Conseil d'Administration de l'ASBL peut rendre éligible des films ayant fait l'objet d'une exploitation commerciale en Belgique dans la période d'éligibilité fixée, à condition qu'un minimum de 7 séances ait bien été atteint.

D) Sont admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur film étranger en coproduction », les films de long métrage, qu'il s'agisse de fiction ou d'animation, ne remplissant pas les conditions visées aux paragraphes A) ou C) du présent article, ci-dessus, mais ayant néanmoins obtenu une reconnaissance de nationalité belge délivrée par le CCA. Ils doivent être sortis en salle entre le 16 octobre 2017 et le 15 octobre 2018 et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine à raison d'au minimum une séance quotidienne dans au moins une salle de cinéma située en Belgique. En dérogation à cette exigence d'une séance quotidienne minimum, le Conseil d'Administration de l'ASBL peut rendre éligible des films ayant fait l'objet d'une exploitation commerciale en Belgique dans la période d'éligibilité fixée, à condition qu'un minimum de 7 séances ait bien été atteint.

E) Sont admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur court métrage de fiction » les films de fiction qui répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- films majoritaires belges (c'est à dire dont le réalisateur / la réalisatrice est belge ou réside en Belgique depuis au moins 5 ans ou a résidé en Belgique pendant au moins 15 ans)
- produits par un producteur / une productrice ou une structure de production (école, asbl, atelier ou société de production) de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ayant une durée minimale de 4 minutes et maximale de 40 minutes
- ayant été sélectionnés dans au moins un des festivals belges ou étrangers considérés comme importants en matière de court métrage s'étant tenu ou se tenant entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018 et dont la liste est élaborée par le Conseil d'Administration de l'ASBL.

En raison du nombre très important de films rentrant dans les conditions d'éligibilité de cette catégorie, une sélection de 10 courts métrages sera effectuée par le Comité Court Métrage de l'Académie (section fiction) préalablement au premier tour des votes des membres de l'Académie. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage.

La liste des courts métrages de fiction sélectionnés est approuvée par le Conseil d'Administration de l'ASBL, qui peut éventuellement la compléter en octroyant des invitations exceptionnelles pour des films ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus mais qui auraient néanmoins fait l'objet d'une carrière remarquable.

F) Sont admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur court métrage d'animation » les films d'animation qui répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- films majoritaires belges (c'est à dire dont le réalisateur / la réalisatrice est belge ou réside en Belgique depuis au moins 5 ans ou a résidé en Belgique pendant au moins 15 ans)
- produits par un producteur / une productrice ou une structure de production (école, asbl, atelier ou société de production) de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ayant une durée maximale de 40 minutes
- ayant été sélectionnés dans au moins un des festivals belges ou étrangers considérés comme importants en matière de court métrage s'étant tenu ou se tenant entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018 et dont la liste est élaborée par le Conseil d'Administration de l'ASBL.

En raison du nombre très important de films rentrant dans les conditions d'éligibilité de cette catégorie, une sélection de 10 courts métrages sera effectuée par le Comité Court Métrage de l'Académie (section animation) préalablement au premier tour des votes des membres de l'Académie. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage.



La liste des courts métrages sélectionnés est approuvée par le Conseil d'Administration de l'ASBL, qui peut éventuellement la compléter en octroyant des invitations exceptionnelles pour des films ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus mais qui auraient néanmoins fait l'objet d'une carrière remarquable.

G) Sont admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur documentaire », les films documentaires qui répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- films majoritaires belges (c'est à dire dont le réalisateur est belge ou réside en Belgique depuis au moins 5 ans ou a résidé en Belgique pendant au moins 15 ans)
- produits par une société de production de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ayant été sélectionnés dans au moins un des festivals belges ou étrangers considérés comme importants en matière de documentaire s'étant tenu ou se tenant entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018, dont la liste est élaborée par le Conseil d'Administration de l'ASBL.
- ayant fait l'objet d'une démarche d'inscription auprès de l'Académie.

Si le Conseil d'Administration de l'ASBL l'estime nécessaire (en raison du nombre trop important de films inscrits), une sélection de 10 films sera effectuée par le Comité Documentaire de l'Académie préalablement au premier tour des votes des membres de l'Académie. Le Comité Documentaire est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de documentaire.

La liste des documentaires sélectionnés est approuvée par le Conseil d'Administration de l'ASBL, qui peut éventuellement la compléter en octroyant des invitations exceptionnelles pour des films ne répondant pas aux conditions énoncées ci-dessus mais qui auraient néanmoins fait l'objet d'une carrière remarquable.

H) Pour les « Magritte » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant la nationalité belge (ou ayant leur domicile en Belgique depuis au moins 5 ans ou ayant eu leur domicile en Belgique pendant un minimum de 15 ans) et ayant contribué, en tant que chef de poste dans au moins l'une des catégories définies à l'article 9, à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « Magritte du Meilleur film », le « Magritte du Meilleur film étranger en coproduction » ou encore pour le « Magritte du Meilleur film flamand » à condition que ce film flamand ait un coproducteur dont le siège social est situé sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ait bénéficié d'une aide à la production émanant du CCA et/ou de Wallimage et/ou du Screen.Brussels Fund. Pour les « Magritte de la Meilleure image », « Magritte du Meilleur son », « Magritte du Meilleur montage » et « Magritte de la Meilleure musique originale », les techniciens / techniciennes des films concourant dans la catégorie « Magritte du Meilleur documentaire » sont également éligibles.

I) Par exception aux conditions énoncées au point H du présent article, seuls sont admis à concourir pour le « Magritte de la Meilleure réalisation » les réalisateurs / réalisatrices des films répondant aux conditions d'éligibilité dans la catégorie « Magritte du Meilleur film ».

J) Pour les catégories « Magritte du Meilleur acteur », « Magritte de la Meilleure actrice », « Magritte du Meilleur acteur dans un second rôle », « Magritte de la Meilleure actrice dans un second rôle », « Magritte du Meilleur espoir masculin » et « Magritte du Meilleur espoir féminin », le Conseil d'Administration de l'ASBL peut, en dérogation au point H du présent article, rendre éligibles les prestations d'acteurs ou actrices belges dans des longs métrages de fiction ne répondant à aucune des conditions d'éligibilité définies aux points A, C ou D mais ayant fait l'objet, entre le 16 octobre 2016 et le 15 octobre 2017, d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine à raison d'au minimum une séance quotidienne dans au moins une salle de cinéma située en Belgique.

K) Pour le « Magritte du Meilleur scénario original ou adaptation », sont admises à concourir les personnes rentrant dans les conditions énoncées au point H du présent article et créditées au générique comme scénariste.

L) Pour le « Magritte de la Meilleure image », sont admises à concourir les personnes rentrant dans les conditions énoncées au point H du présent article et créditées au générique au poste de directeur de la photographie.

M) Pour le « Magritte du Meilleur son », sont admises à concourir les personnes rentrant dans les conditions énoncées au point H du présent article et créditées au générique dans l'un des postes suivants : ingénieur du son, monteur son ou mixeur son.

N) Pour l'attribution du « Magritte de la Meilleure musique », sont admises à concourir les personnes rentrant dans les conditions énoncées au point H du présent article et créditées au générique au poste de compositeur.

Article 12

Dans l'hypothèse où les conditions définies ci-dessus ne permettraient pas de rassembler suffisamment de personnes ou de films éligibles dans une catégorie de prix, le Conseil d'Administration de l'ASBL se réserve le droit d'annuler le premier tour de vote dans cette catégorie, voire les deux tours et la remise du prix correspondant, ou de réduire le nombre de nominations dans cette catégorie.

Article 13

À l'exception du « Magritte d'Honneur », les « Magritte » sont attribués par un vote secret des membres de l'Académie. Ce vote se déroule en deux tours, exclusivement sur internet. L'ASBL pourra décider de confier l'exécution des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes, en totalité ou en partie, à une entreprise spécialisée. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé en temps utile par le Conseil d'Administration.

Le premier tour de vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 15, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de 3 au minimum. L'ASBL peut décider à l'issue du premier tour de vote d'augmenter le nombre de nominations dans une ou plusieurs catégorie(s).

Au premier et au second tour de vote, tous les membres professionnels de l'Académie en ordre de cotisation peuvent voter dans chaque catégorie soumise au vote. L'Académie, avec le(s) partenaire(s) coorganisateur(s) de l'opération de recrutement des membres adhérents dans la catégorie « public », peut décider, pour limiter le nombre de films à voir par ces membres, de ne leur ouvrir l'accès au vote qu'à partir du deuxième tour.

Lors du premier tour des votes, les votants peuvent exprimer jusqu'à 3 choix par catégorie. Lors du deuxième tour, le choix est limité à un vote maximum par catégorie. Les votants n'ont pas l'obligation de se prononcer sur l'ensemble des catégories.

Le vote final détermine, parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui, celle ou ceux qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra/verront attribuer le « Magritte ».

Les Magritte d'Honneur sont attribués sur décision du Conseil d'Administration de l'ASBL.

Article 14

Les bulletins de vote pour le premier tour, dit également « vote des nominations », comprennent la liste des films et des personnes éligibles dans chaque catégorie.

Les informations nécessaires à la réalisation de ces bulletins de vote sont collectées par l'ASBL auprès des producteurs des films concernés.

L'ASBL se réserve le droit de corriger, quand elle l'estime nécessaire, les informations ou suggestions de catégorisation envoyées aux producteurs mais ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ces bulletins.

L'ASBL prévient par courriel l'ensemble des membres de l'Académie de la mise en ligne des bulletins de vote.

Article 15

u second tour, nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination par catégorie. Une personne qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Les personnes nominées dans le cadre de nominations groupées (c'est-à-dire : plusieurs personnes nominées ensemble pour un même film dans une même catégorie) font exception à cette règle, sauf dans les cas où c'est exactement le même groupe de personnes qui se retrouve nommé plusieurs fois dans la catégorie prise en compte pour des films différents.

Pour les catégories « Magritte du Meilleur acteur », « Magritte de la Meilleure actrice », « Magritte du Meilleur acteur dans un second rôle », « Magritte de la Meilleure actrice dans un second rôle », « Magritte du Meilleur espoir masculin » et « Magritte du Meilleur espoir féminin », nul ne peut être nommé dans plusieurs catégories pour un même rôle. Le cas échéant, seule la nomination dans la catégorie pour laquelle la personne aura obtenu le plus grand nombre de voix à l'issue du premier tour des votes sera conservée.

Article 16

Un seul trophée est attribué dans chaque catégorie, en récompense de chaque lauréat ou groupe de lauréats.

En cas d'ex-aequo dans une catégorie (soit le cas où des personnes ou groupes de personnes nominées pour des prestations dans des films ou des rôles différents arrivent en tête de la catégorie avec exactement le même nombre de voix), l'Académie se charge, après la divulgation des résultats dans le cadre de la Cérémonie des Magritte du Cinéma, de la production d'un (ou plusieurs) trophée(s) supplémentaire(s), afin que chaque lauréat ou groupe de lauréats puisse bénéficier du sien.

Article 17

Le « Magritte du Meilleur film » est remis au(x) producteur(s) / productrice(s) belge(s) du film.

Le « Magritte du Meilleur film étranger en coproduction » est remis au(x) producteur(s) / productrice(s) appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les « Magritte du Meilleur premier film », « Magritte du Meilleur film flamand », « Magritte du Meilleur documentaire », « Magritte du Meilleur court métrage de fiction » et « Magritte du Meilleur court métrage d'animation » sont remis aux réalisateurs ou réalisatrices des films concernés.

1 Plus précisément, « Meilleur film », « Meilleur film flamand » (pour peu qu'il s'agisse d'un film coproduit avec un producteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles), « Meilleur film étranger en coproduction » ou encore, pour certaines catégories techniques, « Meilleur documentaire ».

